**Notre Approche**

**Capsule Pédagogique # 1**

**Accueil**

Chaque matin, l’accueil est un moment clé à soigner particulièrement. L’arrivée des enfants, le départ des parents, la transition entre le CPE et la maison… L’accueil est un moment chargé d’émotions autant pour les enfants que pour les parents.

Nous considérons qu’il est important d’accueillir chaleureusement chaque enfant individuellement, de le sécuriser et de lui permettre de vivre ses émotions à sa façon face à la séparation de ses parents.

L’accueil est également un moment d’échange privilégié avec le parent, pour mieux connaitre le vécu de l’enfant, la qualité de sa nuit, son état de santé, ses joies et ses peines, les évènements matinaux, l’humeur matinale, etc. Tout cela en vue d’intervenir le plus adéquatement possible avec chacun des enfants tout au long de la journée.

Pour faciliter la transition entre la maison et le CPE, l’objet transitionnel (suce, doudou, etc.) peut être de grand secours. En effet, grâce à cet objet, les parents absents sont encore symboliquement présents pour l’enfant. L’objet transitionnel a une fonction de sécurité et d’auto apaisement qui permet à l’enfant d’affronter la séparation, l’inconnu, le changement, la nouveauté, le stress, la peine, la frustration et les petits bobos. Ceci étant dit, il est possible que certains enfants n’en aient pas besoin.

**Observations**

L’observation est la base de notre travail, toutes nos actions découlent de celle-ci. C’est à travers l’observation que nous approfondissons notre connaissance de chaque enfant, de son niveau de développement, de ses forces, de ses défis, de son tempérament, de ses goûts, de ses intérêts, de ses besoins, etc. L’éducatrice observe également la dynamique de groupe, cela lui permet de connaitre les différentes affinités entre les enfants.

Le processus se résume par ces quatre mots :

**Observer, Noter, Réfléchir, Intervenir**

À partir des observations, les éducatrices sont en mesure de définir leurs intentions pédagogiques en vue de répondre le mieux possible aux besoins et aux intérêts des enfants en respectant leur rythme et en favorisant leur développement global ainsi que leur bien-être.

Suite à la réflexion et à l’analyse des observations, l’éducatrice est outillée pour intervenir adéquatement, directement auprès de l’enfant ou auprès de son environnement. Elle peut intervenir, entre autre, en modifiant l’aménagement du local ou en enrichissant le matériel et les jeux ainsi qu’en apportant des modifications à l’organisation des moments de vie.

**Les attitudes et les interventions favorisées**

Pour arriver à offrir un service de qualité aux enfants et aux parents, le personnel du CPE doit favoriser certaines attitudes et interventions.

Les éducatrices devraient tendre le plus possible vers un style d’intervention démocratique c’est- à –dire qu’elles doivent accepter de partager le pouvoir avec les enfants. Elles doivent leur permettre de faire des choix, de prendre des décisions, d’exprimer leurs opinions et d’assumer les conséquences de leurs actes. Les enfants sont libres d’explorer et d’expérimenter. Les éducatrices doivent toutefois offrir un cadre stable et sécuritaire aux enfants. C’est pourquoi, il appartient à l’éducatrice de déterminer et de faire appliquer les règles et les limites dans son groupe.

L’éducatrice attitrée doit créer un lien significatif avec chacun des enfants dont elle a la charge. Ce lien est important pour aider l’enfant à se séparer de ses parents et s’épanouir en collectivité. Elle crée ce lien, entre autres en étant présente, disponible et attentive au vécu de l’enfant. Le lien qui unit l’éducatrice à l’enfant est très rationnel. La relation doit être objective, consciente et contrôlée, contrairement à la relation qui unit un parent à son enfant, qui est plutôt spontanée. Afin de maintenir ce lien, il est impératif que la continuité et la stabilité du personnel en charge de chacun des enfants soient une préoccupation de premier plan.

Une attitude respectueuse, non interventionniste et de confiance envers l’enfant ainsi qu’une position d’accompagnement plutôt que d’animation est aussi de mise pour une intervention de qualité.

Toujours dans le but de veiller au bien–être des enfants au CPE, l’éducatrice doit s’assurer de passer un moment privilégié avec chacun des enfants à chaque jour (bercer, chatouiller, raconter une histoire, etc.) Pour assurer la qualité de ces moments, elle doit être chaleureuse et disponible à l’enfant.

L’éducatrice doit aussi être consciente de l’importance de ne pas déranger l’enfant dans son jeu, dans son imaginaire. Le rôle de l’éducatrice est plutôt d’accompagner et de guider l’enfant et de répondre à ses besoins.

Lorsqu’un enfant manifeste des comportements plus difficiles, l’attitude privilégiée est le soutien. En effet, chaque comportement inadéquat est une façon d’exprimer un besoin non comblé, un inconfort. L’éducatrice a le devoir d’accepter et de respecter les besoins et les émotions de l’enfant. Elle doit progressivement l’amener à les exprimer adéquatement. L’éducatrice adopte donc une attitude de soutien en utilisant des moyens de valorisation et de prévention.

« *L’enfant devient insupportable quand on arrête de le supporter* »

Suzon Bosse-Platière

Source : << Programme éducatif du CPE Les Croquignoles, 2012 >>